



Retraités Cheminots



<http://www.fo-cheminots.com/retraites.html>

Lettre aux Retraités

Evolution des prix depuis janvier 2013

2013 : + 0,9 %

2014 : + 0,1%

2015 : + 0,2%

2016 : + 0,6%

2017 : + 1,4%

2018 : + 1,6%

2019 : + 1,5%

2020 : + 0,6%

(chiffres INSEE)

Janvier 2021 : + 0,2%

Février 2021 : +0%

Mars 2021 : +0,6%

Avril 2021 : +0,1 %

Mai 2021 : +0,3 %

Evolution des pensions :

1,3 % au 1er avril 2013 (moins 0,3% de CASA)

0,1% au 1er octobre 2015

0,8% au 1^{er} octobre 2017

0,3% au 1er janvier 2019

1% au 1er janvier 2020 pour les pensions inférieures à 2000€ brut

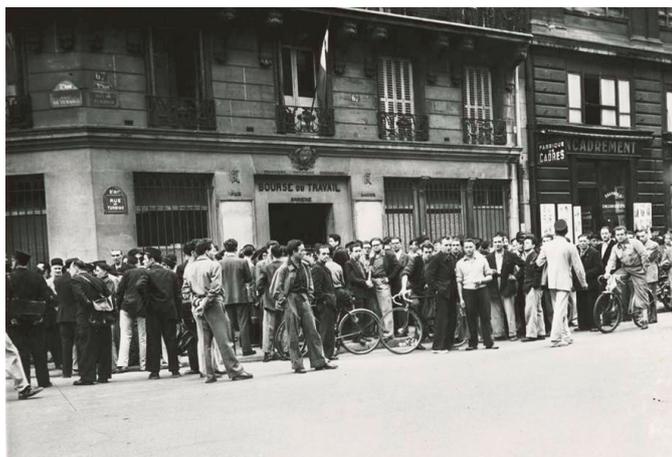
0,3 % au 1er janvier 2020 pour les pensions supérieures à 2000€ brut

0,4 % au 1er janvier 2021

Edito : l'été sera peut être chaud...

Parlera, parlera pas... telle est la question sur les possibilités de voir Macron aborder la question de la réforme des retraites et le calendrier qui en découle, avant ou après l'élection présidentielle de 2022.

C'est ainsi que tous les commentateurs, journalistes et thuriféraires du pouvoir de tous poils abordent ce qui concerne en premier lieu les salariés. Et ils n'osent même pas avouer que le but ultime de cette énième réforme serait de diminuer le poids des retraites, de 14 à 10% du PIB... car pour ces serviteurs des grands actionnaires, les retraités sont un poids, que dis-je, un fardeau ! Ils n'imaginent pas une seconde que la société dans sa totalité repose aussi sur l'activité des retraités. Combien d'associations ne fonctionneraient pas sans la bonne volonté de retraités ? Combien de causes sociales ou humanitaires seraient remises en cause sans la présence de retraités ? Combien d'étudiants ne feraient pas d'études sans un peu d'aide de leurs grands parents retraités ? Combien d'agences de voyage mettraient la clé sous la porte sans les retraités ? Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres, mais cela résume assez bien la puissance économique et politique des retraités. De quoi envisager l'avenir avec confiance : si le nombre, la masse, des retraités se mobilise avec l'ensemble des salariés, on peut faire ravalier tous les projets contre les retraites.



Il est d'usage de considérer que l'été est une période calme comme la « trêve des confiseurs » des fêtes de fin d'année... sauf que les gouvernements et les patrons n'ont pas ces principes. Gageons que les salariés ne s'arrêtent pas à de telles considérations...

comme ceux de la fonction publique en aout 1953, contre, déjà, les attaques sur les retraites !

Echos du CONSEIL NATIONAL du 24 juin 2021



Le Conseil national- réunit une fois par an - est chargé de faire appliquer les décisions du Congrès, se prononce sur l'activité fédérale et élit les membres du secrétariat fédéral.

Il est composé des **Secrétaires de syndicat** (et de représentants supplémentaires suivant le nombre de timbres placés), des membres de la commission de contrôle, du bureau fédéral ainsi que des trois conseillers nationaux retraités

La Section nationale des retraités était représentée par : Gérard Le Mauff (membre du BF) et Eric Falempin, Jean Louis Ponnay et Patrick Faucouneau (conseillers nationaux).

● **Intervention faite au nom des retraités** : nous avons apporté le salut de la Section nationale et témoigné de sa bonne santé : malgré des difficultés pour se réunir dans la dernière période, nous enregistrons entre 2017 et 2020 une augmentation des timbres retraités payés de près de 9 % - Nous avons rappelé, vis-à-vis de l'affaire de l'ex syndicat de Poitiers, le soutien manifesté par la Section des retraités à la Fédération et à son Secrétaire général (tout comme à Marc Picauville de Bordeaux accusé de faux et usages de faux !) Nous soutenons qui plus est le rapport d'activité présenté.

Dans une période sociale tendue, marquée une abstention majeure aux élections politiques, une colère sourde et la tentation du « dédagisme » (qui peut parfois toucher le syndicalisme), nous devons rester crédibles comme défenseur authentique des intérêts des cheminots -« *besogne obscure mais féconde* » comme disait Fernand Pelloutier, organisateur de la Fédération des Bourses du travail.

Cela passe par la défense individuelle (juridique et autre) et collective (nous devons à ce propos, être, dans

les grèves quand elles se produisent, les défenseurs voire les instigateurs de son organisation conjointe syndicats / délégués élus des grévistes (« *la grève appartient aux grévistes* » comme l'a souligné Philippe Herbecq dans son rapport).

Et puis il nous faut être sans ambiguïté dans nos rapports d'indépendance vis-à-vis de l'Etat (comme des partis). Il ne faudra ainsi pas renouveler la participation de Fo au « rassemblement citoyen » du 19 mai au côté du ministre de l'intérieur et des partis visant à faire une pression sur la Justice, et ce sans avancer les revendications syndicales de défense des fonctionnaires !Pour discuter de tout cela, les réunions régulières de nos instances syndicales locales, régionales et nationales sont absolument indispensables.



Le rapport d'activité présenté par le Secrétaire général **Philippe Herbecq** a été discuté puis adopté à l'unanimité tout comme un appel solennel et une motion.



APPEL SOLENNEL CONSEIL NATIONAL

24 juin 2021

Appel solennel du Conseil National de la Fédération syndicaliste Force Ouvrière des cheminots.

Le Conseil National de la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots réuni le 24 juin 2021 à Paris considère que la situation sociale est grave.

EDF, Hôpital Public, Caisses d'Assurance Maladie, Aéroports de Paris, Salariés des Casinos ou de la Grande Distribution, Agents de la RATP, etc., pas un secteur qui ne soit en lutte contre des attaques gouvernementales ou patronales.

À la SNCF, c'est bien l'éclatement total de l'opérateur historique et la liquidation du Statut qui sont en cours. Concurrence, filialisations, transferts de personnel, externalisation de pans entiers du Réseau, fermeture de lignes et de gares, liquidation des filières et métiers, nouveau cadre social au rabais, voilà concrètement l'application du Nouveau Pacte Ferroviaire voulu par le gouvernement et le patronat. Pour les autres entreprises ferroviaires, le même sort est en cours : plans sociaux, réduction des frais de structure, la concurrence par le dumping social est l'ennemi de tous les cheminots, quel que soit leur employeur.

Ce Nouveau Pacte Ferroviaire, combattu ardemment par les Cheminots, nous a démontré une fois encore que les journées de grève à saute-mouton ne permettent pas de gagner sur les revendications.

Au contraire, la grève reconductible telle qu'elle fut menée en décembre 2019 et janvier 2020 a permis une première victoire avec l'enterrement du funeste projet de retraites par points. Cependant le gouvernement n'abandonne pas tout projet de réforme.

Le Conseil National de la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots se félicite également du camouflet infligé au gouvernement par le Conseil d'Etat, suspendant sa réforme de l'assurance chômage, et ce, notamment, grâce à l'action de notre Confédération.

Dans ce contexte social explosif, aggravé par les mesures liberticides imposées par la loi de sécurité globale et l'Etat d'Urgence sans cesse prolongé, le Conseil National estime, comme le Comité Confédéral National de la CGT-FO que l'heure est à la préparation du rapport de force.

En droite ligne de la résolution du Comité Confédéral, le Conseil National affirme qu'en matière de droits et libertés, de salaires, d'assurance chômage, de retraites, de services publics, nous sommes prêts à l'action, jusqu'à la grève interprofessionnelle.

Le Conseil National appelle solennellement l'ensemble de ses structures et militants à informer et mobiliser l'ensemble des Cheminots pour se préparer à l'action dès la rentrée.

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR !

Contacts Presse FO Cheminots:

Philippe HERBECK | Secrétaire Général | 06 18 80 59 54
Daniel FERTE | Secrétaire Général Adjoint | 06 38 78 35 61



Site internet



Facebook

« Fracture numérique » Rencontre de l'UCR avec la Défenseuse des droits

(Extraits de la circulaire confédérale du 21 juin)

« Le 16 juin 2021, une délégation de l'UCR-FO a rencontré le cabinet de Mme Claire HÉDON, Défenseuse des droits.

FO a rappelé nos revendications : droit au retour papier, engagement sous signature papier seulement, importance du lien entre l'administration et l'utilisateur assuré par des personnes compétentes et garantissant le respect des informations transmises, etc.

Nos interlocuteurs ont mis en avant l'existence de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des postes et de la distribution de la Presse), mais aussi d'une cellule de la DGCCRF (Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes). Nous avons fait valoir que ces organismes n'étaient pas forcément connus du grand public et que leur saisine ne venait pas spontanément à l'esprit des personnes âgées. Pour nos adhérents, l'A-FOC est plus proche et pourrait servir de relais.

Sur la question de l'équipement le cabinet est favorable au maintien et au développement du « multicanal », qui n'exclue personne. En clair, la communication par internet ne doit pas aboutir à la suppression des autres formes de contact avec les administrations.

Des dispositifs d'accompagnement existent y compris sur Internet mais sont souvent le fait d'associations de bénévoles L'État ne doit pas se décharger sur le monde associatif, disent-ils, mais il faut savoir l'utiliser. Ils sont pour la création massive de lieux de proximité.

Le cabinet estime qu'il faut renoncer au 100 % dématérialisé actuellement.



FO a fait valoir que notre souhait était de garantir la sécurité et la confidentialité des données des personnes âgées et que les « lieux de proximité » sont un concept un peu vague.

Nous avons insisté sur le souhait que l'assistance informatique aux personnes âgées soit le fait d'agents publics, dans le cadre d'un service public non délégué à un agent commercial.

Nous invitons donc les camarades à nous faire remonter les cas de figure auxquels ils ont pu être confrontés.

Le groupe de travail « Conditions de vie » de l'UCR va développer les éléments du dossier avec un courrier-type permettant de saisir les élus locaux de la situation des retraités victime de « l'isolement numérique ».

Les Sections de retraités préparent la Conférence nationale du 14 septembre (Suite)

Assemblée générale électorale des retraités des Centraux

La Section des retraités des Services Centraux de SNCF a tenu son Assemblée Générale électorale le 17 juin 2021 dans le cadre de la préparation de la Conférence Nationale des retraités FO Cheminots convoquée au 14 septembre prochain, et du 23ème Congrès fédéral programmé du 20 au 24 septembre 2021.



Les participants ont approuvé le bilan de l'activité de la Section depuis la précédente AG électorale du 29 janvier 2019, correspondant à 23 réunions mensuelles (dont 8 en visio-conférence du fait des différents confinements imposés). Puis, ils ont analysé les documents de la Conférence Nationale des retraités et mandaté 3 camarades pour y participer.

Un point a été fait sur les premiers résultats de l'enquête télétravail impulsée par la Section des retraités dans le but d'apporter une aide aux camarades actifs des Centraux ; cette

enquête doit permettre de mesurer les graves conséquences concrètes de ce télétravail imposé, qui devrait tendre à devenir la norme à la SNCF bien au-delà de la crise sanitaire.

L'assemblée s'est félicitée du travail fourni par la Section Nationale des retraités, par l'UCR-FO, en particulier au sein du groupe des 9.

Un nouveau bureau régional retraités des Centraux a été élu à l'unanimité :

Thierry ROBERT, Secrétaire - Hubert GILLAN, Secrétaire Adjoint -
Linda RICHAUD, Trésorière - Patrick DELVERT, Assesseur.

AG régionale des retraités de Nouvelle Aquitaine (23 juin 2021)

C'est la 1ère AG des retraités depuis la création de la nouvelle région Nouvelle Aquitaine. Elle n'a pu avoir lieu avant du fait de la pandémie. Etaient présents à cette réunion des camarades de Gironde, Dordogne, Etoile d'Agen et de Limoges.

Un tour de l'actualité est effectué : fracture numérique, facilités de circulation, devenir de notre CPR et de la SNCF, vaccins, assurance chômage, retenues forfaitaires (dépassement des 50€ maxi par an), réforme des retraites, les retraités ne sont pas des nantis, refus de payer la dette de l'Etat concernant la COVID... Un large débat s'instaure sur ces différents sujets.

L'assemblée a procédé à diverses élections :

En vertu de l'article 11 des statuts Marc PICAUVILLE secrétaire régional et Jacques FAUGERES secrétaire régional adjoint qui siègeront à tour de rôle dans les instances régionales. Ils sont élus à l'unanimité.



fonctionnement ne change pas.

Pour la région Aquitaine Poitou-Charentes, après appel à candidatures :

Jean Claude DURRIEU est candidat Secrétaire général et Philippe MENARD comme adjoint. Ils sont élus à l'unanimité.

Patrick FAUCOINEAU sera candidat à un poste du secrétariat des retraités. Patrick a présenté en détail les modifications au Règlement Intérieur proposées par le secrétariat. Après débat, les camarades sont mandatés pour les adopter lors de la conférence nationale du 14 septembre. La journée est clôturée par le verre de l'amitié et un repas convivial.

AG des retraités d'Hellemmes-Lille le 1^{er} juillet.

Une fois accueillis par le café - aux bons soins de l'équipe de Gérard Dambre - la vingtaine de participants ont écouté celui-ci excuser quelques copains et regretter l'absence de plusieurs autres, décédés, honorés comme il se doit par une minute de silence. Le rapport d'activité présenté par Gérard, comme le rapport financier détaillé par Christian Presseux ont été approuvés unanimement tout comme la reconduction du bureau. Les délégations du syndicat à la conférence des retraités et au congrès fédéral ont été approuvées.



Gérard Le Mauff a ensuite fait un petit tour d'horizon de la situation générale, des travaux du récent conseil national et abordé plusieurs sujets propres à la Section des retraités, notamment la dématérialisation des FC des ayants droits. Il a présenté les motivations du projet de modifications du règlement intérieur de la Section nationale ainsi que l'évolution du tarif fédéral de la vignette UCR qui sera soumis à discussion. Françoise Wellecama ensuite donné des informations de l'UL FO d'Hellemmes. La discussion s'est poursuivie autour d'un « pot dinatoire » offert par le syndicat.

AG des retraités de Lyon le 23 juin

Après un rapide bilan de notre activité, nous avons discuté des problèmes qui nous préoccupent : le niveau des pensions et la baisse du pouvoir d'achat des retraités, l'avenir de la caisse de Prévoyance SNCF, ainsi que la numérisation des facilités de circulation.



Nous avons renouvelé les responsables de notre section régionale en vue de la conférence nationale du 14 septembre. Les réunions auront lieu en principe le premier mercredi du mois et en général à Lyon (Mouche ou Part Dieu) Nous envisageons des réunions décentralisées.

La conférence nationale des retraités à lieu le 14 septembre à la Confédération et tous les syndiqués sont invités à y participer Il a été décidé de voter pour les modifications du règlement intérieur proposées par le secrétariat et Il a été décidé de voter contre la modification des Centraux visant à imposer un retraité cadre au sein du secrétariat. Alain Schlick se représente comme secrétaire adjoint

L'assemblée s'est terminée devant un bon casse croute.

A noter comme révélateur de l'activité des militants cheminots retraités : Jean Louis Basset a été élu responsable de l'UDR du Rhône.

Infos diverses

Résistances : aux sommets de l'Etat aussi !

1°) Le Conseil Constitutionnel a retoqué 7 des 22 articles de la loi dite «Sécurité globale» dont FO demande l'abrogation et que Mr Darmanin voulait imposer à tout prix, au mépris des objections multiples d'organisations syndicales et d'associations de défense des libertés.

2°) Le Conseil d'Etat a suspendu la mise en œuvre de la loi sur l'assurance chômage dont FO demande le retrait et que le gouvernement voulait coûte que coûte faire démarrer au 1er juillet.

Retraites : encore un « rapport » !

Le gouvernement a demandé à deux députés - Mr Turquois et Causse - un rapport sur les petites retraites. Le constat est connu : 37 % des 15,5 millions de retraités (5,75 millions) perçoivent une pension mensuelle brute de droit direct inférieure à 1000 €. Les trois-quarts sont des femmes. Le rapport fixe un objectif : une pension de 85% du SMIC net pour une carrière complète (85 % de 1231 € soit 1046 € ... le Pérou !)

Mais, comment financer ? Le rapport reprend les préconisations du rapport Vachey sur la dépendance :

« - La réduction de l'abattement de 10 % à l'impôt sur le revenu pour les pensions et retraites ...

L'alignement du taux normal de CSG des retraités sur celui des actifs en contrepartie de la suppression de la cotisation maladie de 1 % applicable sur la retraite complémentaire ...

Un prélèvement supplémentaire sur les transmissions de patrimoine ...

Une sous-revalorisation ou un gel ponctuel des pensions de retraite ...

L'allongement de la durée travaillée durant la vie active, par exemple par création d'une deuxième journée de solidarité ...

Repousser l'âge de départ à la retraite, comme l'augmentation de la durée d'assurance requise pour obtenir le taux plein ou le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite

...

L'augmentation des cotisations pour la retraite... »

Une fois encore qu'il s'agisse de la dépendance, des petites retraites, du « déficit » du système retraite,

ce sont les retraités et les salariés qui devraient payer !

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres !

Agenda militant

6 septembre : réunion du Secrétariat retraités (préparation Conf. nationale)

8 septembre : réunion de la Section retraités de Tours

9 septembre : Bureau fédéral

13 septembre : Bureau national de l'UCR

14 septembre : Conférence nationale retraités

20 au 24 septembre : Congrès fédéral



Pour les droits et la justice sociale

Les organisations syndicales réunies le 1^{er} juillet affirment que la solution à la crise sanitaire et la reprise d'activité ne peut se faire sans les travailleurs et travailleuses du public et du privé.

La situation sanitaire ne peut et ne doit pas être utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salarié.es dans tous les domaines : emplois, conditions et temps de travail, salaires, sécurité sociale, retraites et assurance chômage en particulier.

Le quoi qu'il en coûte d'hier ne sera pas demain le quoi qu'il en coûte pour les travailleuses, les travailleurs, les jeunes et les retraité.es qui n'ont pas à payer la facture sous quelques formes que ce soit.

Conditionner des aides publiques selon des normes sociales et environnementales doivent permettre de préserver et créer de nouveaux emplois.

L'heure est à la nécessaire défense des droits et à la satisfaction des revendications :

- Un vrai travail avec un vrai salaire pour toutes et tous, l'égalité professionnelle femmes/hommes ;
- Des augmentations de salaire, pensions et minimas sociaux ;
- L'arrêt des licenciements et la fin des dérogations au code du travail et garanties collectives ;
- L'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage ;
- L'arrêt des fermetures de services, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans les services publics et la fonction publique et le renforcement de leurs moyens ;
- Le rétablissement de tous les droits et libertés.

L'enjeu climatique environnemental est majeur. La nécessaire transition écologique ne peut se faire qu'en préservant l'emploi et les droits des salarié.es.

Les organisations syndicales affirment leur détermination et entendent lancer un avertissement au gouvernement et au patronat.

Elles sont prêtes et déterminées à appeler à la mobilisation interprofessionnelle la plus large, y compris par la grève, avec l'ensemble des travailleurs et travailleuses, des jeunes et des retraité.es qui se battent et agissent justement pour leurs droits et la justice sociale.

D'ores et déjà, elles décident de réunir une intersyndicale le 30 août.